26 janvier 2016

## COTECH SCoT CENTRE ARDECHE

Saint Laurent du Pape, 9H30



## Ordre du jour

1/ Etat Initial de l'Environnement : cadre règlementaire, méthodologie, focus thématique « ressource en eau »

2/ Formes urbaines et paysages



### 1/ Etat Initial de l'Environnement : cadre règlementaire

En application de l'article R. 122-2, le rapport de présentation du SCoT se doit d'exposer « l'état initial de l'environnement et ses perspectives d'évolution »

- → Construction d'un <u>projet de territoire</u> au travers de l'identification des enjeux environnementaux
- →Il permet d'établir un <u>état de référence</u> du territoire « *en l'absence de SCoT* » sur la thématique environnementale



### 1/ Etat Initial de l'Environnement : cadre règlementaire

La réglementation n'impose pas une liste des thèmes à traiter mais

- → il doit <u>balayer toutes les thématiques de l'environnement</u>, au sens large du terme, permettant de caractériser son état et son évolution
- → Il <u>sera approfondi et complété</u> en fonction de la sensibilité du territoire et des orientations du document d'urbanisme

### Néanmoins il doit répondre aux exigences règlementaires :

- de la Directive Evaluation des Incidences Environnementales des Plans et Programmes des documents d'urbanisme
- du code de l'urbanisme (article L121-1) portant respectivement sur les champs de l'environnement sur lesquels doit porter <u>l'évaluation</u> <u>environnementale</u> et sur les objectifs des SCOT et des PLU



### 1/ Etat Initial de l'Environnement : cadre règlementaire

### → Une <u>démarche itérative</u>

L'Etat initial de l'environnement doit être dynamique et systémique pour :

- mettre en évidence les interactions entre les différentes problématiques environnementales
- souligner les relations avec les grandes thématiques transversales : cadre de vie, santé, changement climatique
- identifier les relations entre d'un côté les constats effectués et de l'autre les pressions exercées et les réponses apportées



Grand chapitre	Sous chapitre	Thèmes	correspondance rédaction SMCA	Réalisation Interne	Réalisation eXterne		Etat d'avancement selon SMCA (0) non commencé (1) en cours (2) rédigé	Avis Tercia synthétique (0) non reçu/commencé (1) à renforcer (2) à synthétiser (3) ok	Priorité selon TERCIA
1.	1.1. Le cadre de l'évaluation environnementale			1			2	0	☆1
madadada	1.2. La place de l'EIE			1			2	0	⊕1
2. Patrimoine naturel, agricole et paysager		2.1.1. Géographie	PARTIE 1 : Géologie - pédologie	1			2	2	₫ 2
	2.1. Elements		PARTIE 2 : Relief	1			2	3	₫ 2
	structurants du territoire	2.1.2. Climat	3.1 Le climat	I			2	2	₫; 2
		2.1.3. Occupation des sols et grands équlibres	PARTIE VIII Diag : Consommation foncière	ı		TERCIA	1	0	<b>☆</b> 3
		2.2.1. les différents périmètres liés à la biodiversité	PARTIE 7 : Patrimoine naturel et protection du site	1			2	1	<b>☆</b> 3
	2.2. Biodiversité et trame verte et bleue		9.1 Les composantes de la trame verte et bleue	1			0	0	<b>3</b> 3
		2.2.2. les continuités écologiques et la trame verte	9.2 Caractérisation du réseau écologique du Centre-Ardèche	1			0	0	<b>☆</b> 3
		et bleue	9.3 Les cœurs de nature	1			0	0	<b>☆</b> 3
			9.4 Les corridors écologiques	1			0	0	<b>☆</b> 3
			9.5 Les zones de fragilités	1			0	0	
▶ ▶ Diag	▶ ▶ Diag socio-eco / Diag socio-éco - synthèse   EIE / 🖫 /								



Grand chapitre	Sous chapitre		correspondance rédaction SMCA	Réalisation Interne	Réalisation eXterne		Etat d'avancement selon SMCA (0) non commencé (1) en cours (2) rédigé	Avis Tercia synthétique (0) non reçu/commencé (1) à renforcer (2) à synthétiser (3) ok	Priorité selon TERCIA
		2.4.1. Productions agricoles		1	Х		0	0	<b>☆</b> 3
	2.4. Patrimoine	2.4.2. Potentialités et valeurs économiques des espaces agricoles	PARTIE VII diag :	1	х		0	0	<b>☆</b> 3
	productif	2.4.3. Multifonctionnalité des espaces agricoles	Agriculture et forêt	1	Х		0	0	<b>☆</b> 3
		2.4.4. Les menaces sur l'espace agricole		1	Х		0	0	<b>☆</b> 3
		2.5.1. Couvert forestier	PARTIE VII diag : Agriculture et forêt	- 1	Х		1	0	<b>☆</b> 3
	2.5. Patrimoine forestier	économique 2.5.3 Multifonctionnalité des		- 1	Х		1	0	23
	151251121	espaces forestiers		1	Х		1	0	<b>☆</b> 3
	Synthèse des enjeux			- 1	х		0	0	<b>☆</b> 3
. Ressources naturelles		3.1.1. Contexte stratégique et législatif	PARTIE VIII Diag : Consommation foncière	1			1	0	<b>☆</b> 3
	3.1. Ressource en espace et	3.1.2. Etude de la consommation foncière		1		TERCIA	1	0	<u></u> 3
	consommation foncière	3.1.3. Etude du gisement foncier disponible		1		TERCIA	1	0	<b>☆</b> 3
		3.1.4. Etude des capacités de densification		1		TERCIA	1	0	<b>☆</b> 3
		3.2.1. Les ressources en eau du territoire	4.1 Les cours d'eau et bassins versants	1			1	0	<b>☆</b> 3
	3.2. Consommation		4.2 Les zones humides	1			1	0	<b>☆</b> 3
	de la ressource en eau		4.3 La ressource en eau	1			1	0	<b>☆</b> 3
		3.2.2. Gestion et usages de la ressource en eau	4.4 Captages et réseaux de distribution	1			1	0	<b>☆</b> 3
	Centre Ardèche								

		3.3.1. Contexte règlementaire et engagements nationaux		1			0	0
				1			1	0
			3.6 Le bilan gaz à effet de serre	1			0	0
	Climat et GES		territoire au changement climatique	I			1	0
		3.3.3. Production énergétique	énergétiques	1			1	0
			3.5 Le potentiel énergie renouvelable	1			1	0
	2.4 Francisco de	3.4.1. Cadre règlementaire		1			0	0
	matériaux	3.4.2. Sites d'extraction sur le territoire du SCoT		1			0	0
	Synthèse des enjeux			1			0	0
4. Pollutions et nuisances		4.1.1. Qualité des masses d'eau		1			1	0
	4.1. Qualité des masses d'eau et assainissement	4.1.2. Assainissement	8.4 Gestion des déchets	1			2	1
		4.3.1. Cadre règlementaire		_			2	
	4.2. Déchets	4.3.2. Collecte et traitement des déchets ménagers sur le territoire	8.4 Gestion des déchets	_			2	1
	4. Pollutions	3.4. Extraction de matériaux  Synthèse des enjeux  4. Pollutions et nuisances  4.1. Qualité des masses d'eau et assainissement	a.3.2. Consommation et production d'énergie, Climat et GES  3.3.3. Production énergétique  3.4. Extraction de matériaux  Synthèse des enjeux  4.1.1. Qualité des masses d'eau et assainissement  4.2. Déchets  4.3.2. Collecte et traitement des déchets ménagers sur le des ménagers sur le des déchets ménagers sur le des déchets ménagers sur le des déchets ménagers sur le des dechets ménagers sur le des des dechets ménagers sur le des dechets ménagers sur le des des dechets ménagers sur le des des dechets ménagers sur le des dechets ménagers sur le des dechets ménagers sur le des des des des des des des des des de	a.3.2. Consommation et production d'énergie, Climat et GES  3.3. Production énergétique et émissions  3.4. Les consommations énergétique et émissions  3.6 Le bilan gaz à effet de serre  3.2 Vulnérabilité du territoire au changement climatique  3.3. Les ressources énergétiques  3.5 Le potentiel énergie renouvelable  3.4.1. Cadre règlementaire  3.4.2. Sites d'extraction sur le territoire du SCoT  Synthèse des enjeux  4.1. Qualité des masses d'eau  4.1. Qualité des masses d'eau et assainissement  4.1.2. Assainissement  4.3.1. Cadre règlementaire  4.3.2. Collecte et traitement des déchets ménagers sur le 8.4 Gestion des déchets	a.3.2. Consommation et production d'énergétique et émissions d'energétiques d'energétique et émissions d'energétiques d'energétique et émissions d'energétiques d'energétique et émissions d'energétiques d'energétique d'energéti	a.3.2. Consommation energétique et émissions denergétiques le production d'énergie, Climat et GES le production d'énergie, Climat et GES le production énergétique et émissions denergétiques le production d'énergie, Climat et GES le production énergétique et émissions de la consommation et production d'énergie, Climat et GES le production énergétique en la climatique le la climatique le grand de la consommation et respective en la consommation en la climatique le grand de la consommation et respective en la consommation en la climatique le grand en la climatique la climatique le grand en la climatique la clima	et engagements nationaux 3.3.2 Consommation ènergétique et émissions 3.4 Les consommations ènergétiques 1 3.5 Le bilan gaz à effet de serre 1 3.2 Vulnérabilité du territoire au changement climatique 3.3.1 Les ressources ènergétiques 1 3.3 Les ressources ènergétiques 1 3.4 Les consommations ènergétiques 1 3.6 Le bilan gaz à effet de serre 1 3.7 Les vinchabilité du territoire au changement climatique 3.3 Les ressources ènergétiques 1 3.4 Les consommations in consommation consommation consommations in consommation consommation consommations in consommation consommation consommation consommation consommation consomma	et engagements nationaux   3.4 Les consommations   1   1   1   1   1   1   1   1   1

		4.2.1. Cadre réglementaire		1			2	
		4.2.2. Plan de Prévention du					2	
	4.3 Nuisances L	Bruit dans l'Environnement					-	
	sonores	4.2.3. Bruit lié aux infrastructures de transports	8.3 Nuisances sonores	1			2	3
		terrestres		'			2	
		Autres nuisances sonores		T			2	
	4.4 Pollution lumineuse		8.5 Pollution lumineuse	1			2	3
		4.4.1. Le cadre réglementaire		1			2	
	4.5. Qualité de l'air	4.4.2. Les outils pour l'amélioration de la qualité de l'air	8.2 Qualité de l'air	1			2	3
		4.4.5. les principaux					2	
		4.4.4. la qualité de l'air sur le territoire		1			2	
	4.6. Sols pollués		8.1 Sites et sols pollués	1			2	2
	Synthèse des enjeux			1			0	0
	5.1. Inondations		5.1.1 Les risques inondations	ı			2	1
Risques	5.2. Feu de forêt		5.1.4 Les risques incendies	1			2	1
	5.3. Autres risques	5.3.1. Mouvements de terrain et retrait / gonflement d'argile	mouvement de terrain et l'aléa retrait-gonflement	1			2	1
	naturels	5.3.3. Seismes	5.1.2 Les risques sismiques	1			2	3
		5.4.1. Canalisations de transport de matières dangereuses	5.2.1. Canalisations de transport de matières dangereuses	_	64		2	3
	dangereuses dangereuses Centre Ardèche SCoT							

			5.2.1. Canalisations de transport de matières dangereuses	1		2	3
	5.4. Risques technologiques	5.4.2. Rupture de barrage	5.2.2. Rupture de barrage	I		2	2
		5.4.3. Risques industriels		1		0	0
		5.4.4. Risques miniers	5.3.3. Risques miniers	I		2	3
	Synthèse des enjeux			T		0	0



## 1/ La ressource en eau : profil géographique

### Situation géographique

Un territoire à cheval sur deux grands bassins hydrographiques à l'échelle nationale :

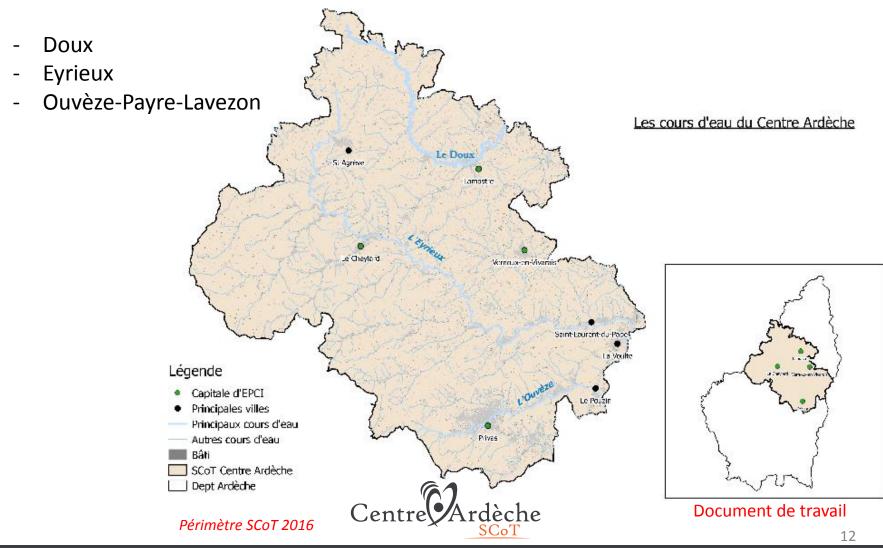
- Rhône Méditerranée Corse

Loire Bretagne



### 1/ La ressource en eau : profil géographique

Un réseau hydrographique superficiel composé principalement de trois bassins versant :



### 1/ La ressource en eau : profil géographique

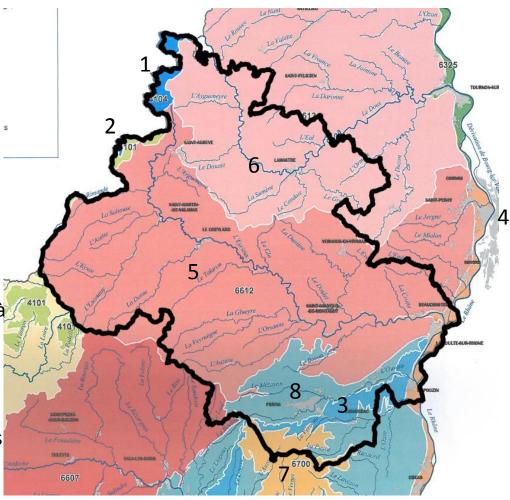
## 8 masses d'eau souterraines présentes sur le territoire du SCoT

Deux situées sur le territoire de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne ;

- (1) Lignon du Velay
- (2) Massif du Velay, bassin versant de la Loire

Six sur Rhône-Méditerranée-Corse:

- (3) Calcaires jurassiques de la bordure des Cévennes
- (4) Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basse vallée Ardèche, Cèze
- (5) Socle Monts du Vivarais, bassin versant du Rhône, Eyrieux et Volcanisme du Mézenc
- (6) Socle Monts du lyonnais sud, Pilat et Monts du Vivarais, bassin versant Rhône, Gier, Cance, Doux
- (7) Formations volcaniques du plateau des Coirons
- (8) Formations Liasiques et Triasiques



Périmètre SCoT 2016

Document de travail

### 1/ La ressource en eau : de nombreux outils de gestion

- **2 SDAGE** (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : Rhône Méditerranée et Loire Bretagne 2016-2021
- **1 SAGE** (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) : Haut Lignon du Velay, en cours d'élaboration (concernant 5 communes du SCoT)
- **Plusieurs syndicats de rivières** : l'Entente Doux, le Syndicat mixte Eyrieux Claire (1 contrat de rivière approuvé en 2014), la CAPCA (un contrat de rivières signé en 2008), le Syndicat mixte d'entretien et d'aménagement de la Payre



### 1/ La ressource en eau : caractéristiques générales

- A l'est du territoire : principalement la nappe du Rhône
- → ressource abondante et de bonne qualité, parfois complétée par des sources quand on s'éloigne un peu de la vallée
- A l'ouest du territoire, les prélèvements s'effectuent depuis des sources locales
- → ressource souvent fragiles. Les quantités d'eau disponibles diminuent fortement en période estivale
- Sur beaucoup de communes, les ressources en eau sont à peine suffisantes pour alimenter la population actuelle

Données étude SDAEPA, Novembre 2015



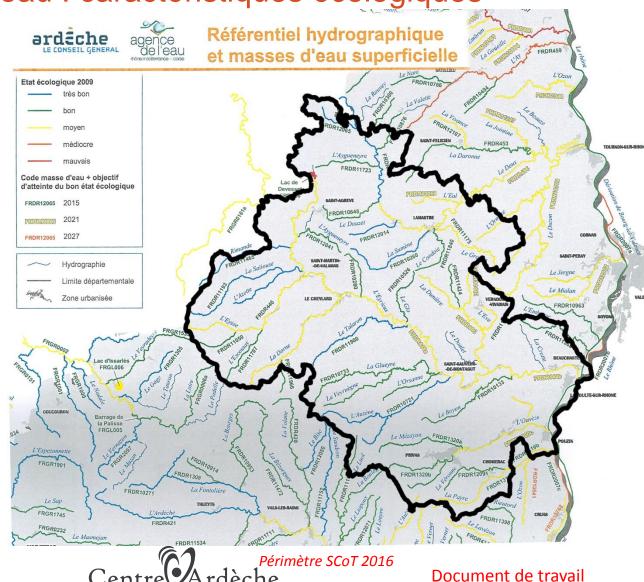
1/ La ressource en eau : caractéristiques écologiques

### Masses d'eaux superficielles

Un **état écologique** des cours d'eau **moyen à bon** sur le territoire du SCoT Centre Ardèche

## Plusieurs problématiques rencontrées :

- Altération de la morphologie de certains cours d'eau (Ouvèze)
- Altération de la continuité (Eyrieux)
- Prélèvements
   perturbateurs des milieux
   aquatiques (Doux,
   Eyrieux)



### La ressource en eau : caractéristiques quantitatives

Des déséquilibres quantitatifs de la ressource sur le territoire du SCoT à l'échelle des trois bassins versants

#### Le Doux

- Classé Zone de Répartition des Eaux
- Identifié par le SDAGE territoire d'intervention prioritaire pour la résorption du déséquilibre

### <u>L'Eyrieux</u>

- Identifié par le SDAGE territoire d'intervention prioritaire pour la résorption du déséquilibre

### <u>L'Ouvèze</u>

- Classé Zone de Répartition des Eaux
- Pertes quantitatives dues à des infiltrations et à la dérivation de l'eau

Régime méditerranéen avec un étiage important en période estivale créant des déséquilibre sur l'ensemble du réseau superficiel

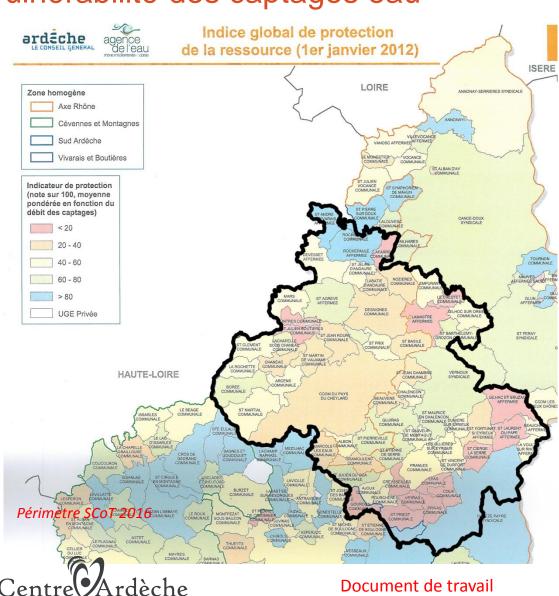


### 1/ La ressource en eau : vulnérabilité des captages eau

Dotable
Un nombre important de captages : 226
dont plus de 50% sont non protégés ,
23% pour lesquels la procédure est en
cours et 27% pour lesquels elle n'a pas
encore été lancée par les gestionnaires
des réseaux (Source : Etat, PAC)
→ Vulnérabilité des captages face
aux pollutions (Sources : SDAEPA, ARS)

La mise en conformité des captages apparait comme en enjeu majeur pour le SCoT

Le SCoT devra préciser et hiérarchiser les captages dont les périmètres de protection sont à protéger de toute urbanisation du fait de la vulnérabilité de la ressource et dans un objectif de garantie de la distribution d'une eau de qualité pour les populations actuelles et futures.



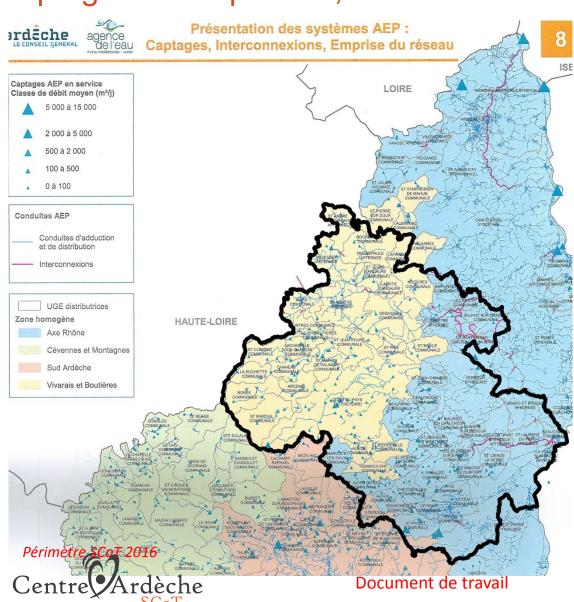
18

1/ La ressource en eau : captages d'eau potable, des débits

très variés

De **fortes disparités** sur le territoire du SCoT quant aux **débits moyen des captages** : 53 000m3/j sur l' « axe Rhône », 4200m3/j pour « Vivarais Boutières ».

Soit un débit moyen par captage de 400m3, alimentant en moyenne 1360 habitants pour l'Axe Rhône contre seulement 32m3, alimentant en moyenne 130 habitants, pour Vivarais Boutières



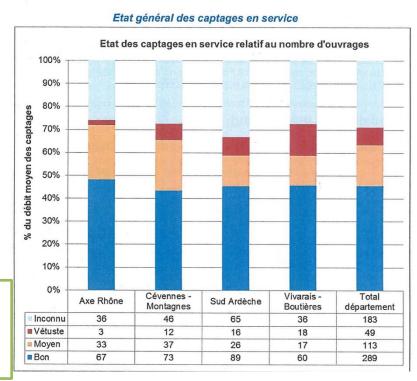
19

# 1/ La ressource en eau : un état des captages et des rendements de réseaux moyen voire médiocre

### **Etat des captages**

- Moins de 50% des captages sont en « bon état »
- Environ 30 % sont dans un état « moyen » à « vétuste»
- Un nombre importants de captages dont l'état n'a pas pu être qualifié car pas régularisés, pas de travaux engagés, pas de schéma directeur engagé par la collectivité : état vraisemblablement « moyen » à « vétuste»

Le schéma départemental AEP pointe comme **enjeu** important la **réfection des captages** pour lequel c'est une problématique non négligeable.





1/ La ressource en eau : un état des captages et des

rendements de réseaux moyen voire médiocre

#### Rendements des réseaux de distribution

Un rendement est qualifié de bon lorsque > 80%

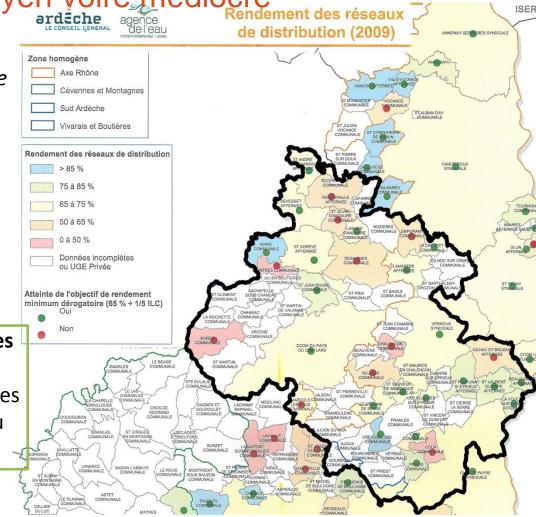
Rendements moyens des réseaux sur l'Ardèche : 72% (Moyenne France : 79,7%)

#### Sur le territoire du SCoT :

- 73% pour l'Axe Rhône
- 67% pour Vivarais Boutières

→ Enjeu de l'amélioration de l'efficacité des réseaux surtout pour le territoire Vivarais

Boutières compte-tenu des enjeux en termes de disponibilité de la ressource (cours d'eau déficitaires : Doux, Eyrieux)





## 1/ La ressource en eau : besoins actuels en eau du territoire (Source, Schéma Départemental AEP Ardèche)

**62 115 m3 mis en distribution** en jour de pointe,

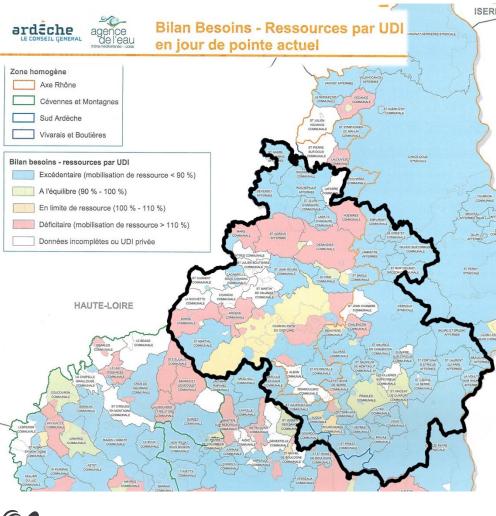
Et une **consommation** (tous usages) de **49 080m3** (45 130 m3 sur Axe Rhône, 3 950 m3 sur Vivarais Boutières)

Globalement la ressource en eau est excédentaire sur le territoire du SCoT

→ Néanmoins, certaines problématiques en jour de pointe sur le territoire :

Axe Rhône 18UDI/145 (Unité de Distribution Indépendante) présentent un risque de déficit sur

Vivarais Boutières 41UDI/88 présentent un risque de déficit important (ex-CC du Cheylard : env. 250m3/jour de déficit, réseau de St Agrève et interconnexions : env. 500m3/jour de déficit



## 1/ La ressource en eau : prévision des besoins en eau du territoire pour 2030 (Source, Schéma Départemental AEP Ardèche)

La définition des besoins futurs du territoire du SCoT par le SDAEPA prévoit une augmentation de la consommation en jour de pointe vis-à-vis du jour de pointe de 2009 :

- Axe Rhône: + 16%, soit +7350m3/jour de pointe
- Vivarais Boutières : + 5%, soit + 190m3/ jour de pointe

La consommation en eau du territoire du SCoT devrait atteindre ainsi à l'horizon 2030 56 620m3/jour de pointe



# 1/ La ressource en eau : prévision des besoins en eau du territoire pour 2030 (Source, Schéma Départemental AEP Ardèche)

Au regard des résultats de l'étude bilans besoins-ressources 2030 <u>tenant compte</u> <u>de l'amélioration des performances des réseaux</u>, **des recherches de nouveaux points d'approvisionnement (nouvelles ressources ou interconnexions) sont pressenties sur les secteurs suivants du SCoT** 

- → Axe Rhône : le principal déficit à résorber se situe sur le territoire du Syndicat des Eaux du Bassin de Privas (SEBP) au niveau notamment de la commune de Creyseilles où il y a la nécessité de redimensionner les interconnexions
- → Vivarais Boutières, 2 axes principaux de travail :
- Zone St Agrève et services interconnectés
- Ex CC du Cheylard incluant en amont la commune d'Arcens



1/ La ressource en eau : une autonomie en eau des collectivités assez satisfaisante coefficient d'autonomie

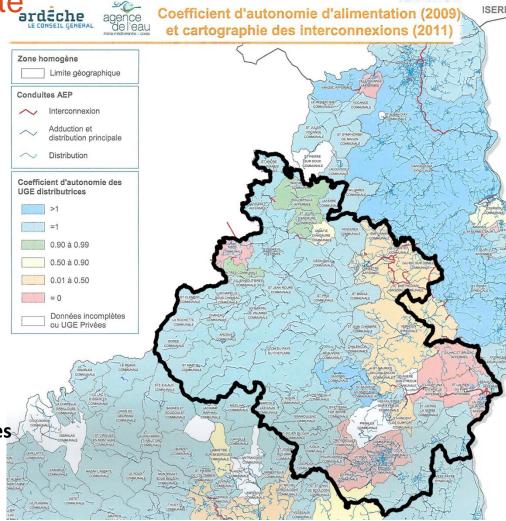
Avec un coefficient moyen de 0.91 pour l'Axe Rhône et de 0.97 pour Vivarais Boutières la structuration de la maitrise d'ouvrage AEP est assez satisfaisante sur le territoire du SCoT.

**Toutefois** des échanges d'eau non négligeables pour l'Axe Rhône sont à souligner :

3 des 4 communes adhérentes au syndicat Rhône Eyrieux présentent un coefficient d'autonomie égal à 0.

Gilhac-et-Bruzac est intégralement dépendante de son achat d'eau au SIVOM de Vernoux.

→ Sur cette partie du territoire du SCoT les échanges d'eau entre collectivités pourraient justifier de nouveaux regroupements techniques en intercommunalité.





### 1/ La ressource en eau : une qualité variable

### Qualité microbiologique

27 % des UDI, desservant en moyenne 2,7 % de la population, fournissent aux abonnés une eau de mauvaise qualité bactériologique.

→ Il s'agit essentiellement de petites unités de distribution desservant en moyenne peu d'habitants mais dont la population supplémentaire en saison peut s'avérer non négligeable.

Cela concerne le territoire du SCoT :

Sur l'Axe Rhône, en particulier sur les hautes vallées du secteur centre ouest, à l'ouest d'une ligne Vernoux-Privas

En Vivarais Boutières, principalement sur l'ensemble du secteur des Boutières

Ainsi les taux de conformité bactériologique des prélèvements issus du contrôle sanitaire ARS sur la période 2009-2011 présentent des valeurs très insuffisantes sur le territoire du SCoT.

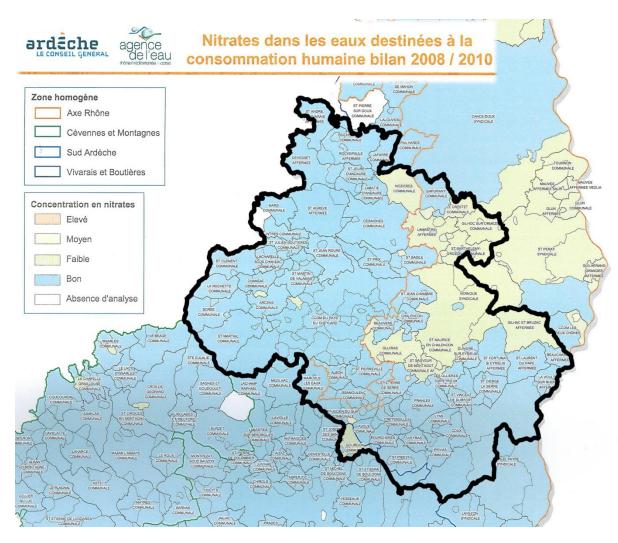
91 % des prélèvements étaient conformes sur l'Axe Rhône et 82 % sur Vivarais Boutières, bien en deçà de la moyenne nationale (99,4 % de conformité – source SISPEA 2012).

### 1/ La ressource en eau : une qualité variable

#### **Nitrates**

Il n'y a pas de zones classées « vulnérables » sur le territoire du SCoT

Le SCoT devra poser les conditions du maintien de cette qualité par la mise en place d'une certaine vigilance, de la poursuite des travaux de protection des captages et de suivi des activités au sein des périmètres de protection rapprochée.





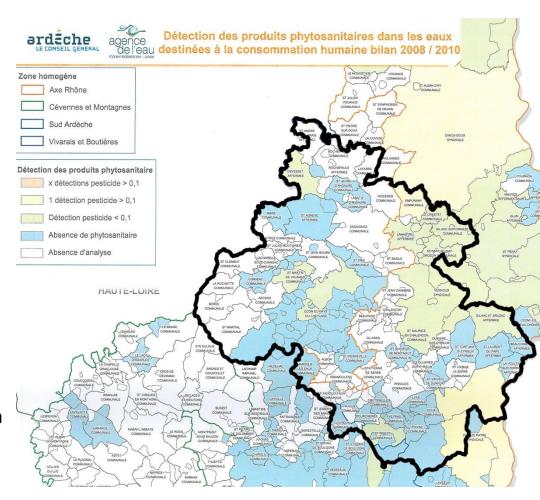
### 1/ La ressource en eau : une qualité variable

#### **Pesticides**

La zone homogène Axe Rhône, comportant des cultures plus intensives mais également plus urbaine, apparait touchée avec près de 50% des UDI concernées

Néanmoins pas de problèmes sanitaires dû aux pesticides au regard du taux de conformité des prélèvements.

Le SCoT devra poser les conditions du maintien de cette qualité, de prévenir toute dégradation, voire de d'améliorer la situation au niveau des bassins d'alimentation des captages AEP.





### 1/ La ressource en eau : une activité économique

#### Eaux conditionnées

L'usine d'embouteillage d'eau minérale naturelle et d'eau de source d'Arcens est située dans le territoire du SCoT, et exploite 4 ressources pour son activité.

Le SCoT devra rappeler l'importance de la protection de ces ressources, permettant ainsi de les pérenniser, ainsi que les activités économiques en découlant.



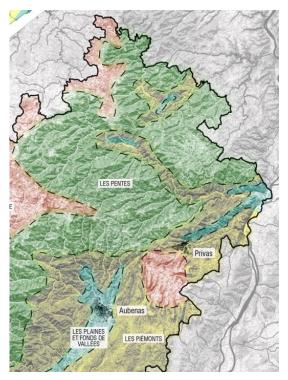
### 1/ Conclusion

La maitrise de la gestion de la ressource en eau semble primordiale sur le territoire du SCoT Centre Ardèche, avec des enjeux concernant :

- L'économie de la ressource en période estivale (Doux et Ouvèze en ZRE)
- Le maintien voire l'amélioration de la qualité des cours d'eau
- L'amélioration de la sécurisation de l'eau (protection des captages, développement système d'alerte aux pollutions, amélioration du rendement des réseaux) pour les besoins actuels et futurs
- L'amélioration de la qualité bactériologique de l'eau potable
- La mise en place des conditions de pérennisation de l'activité des Eaux Arcens
- → En dépendent les projets de développement urbain qui doivent être en adéquation avec les potentialités de la ressource

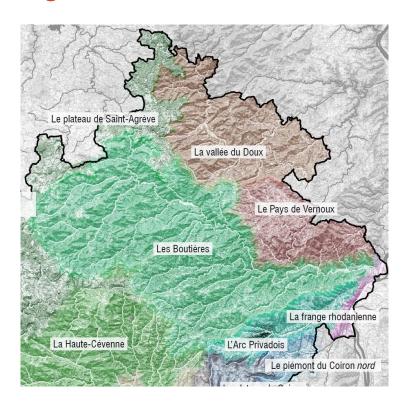
En lien avec thématique eau il reste encore à étudier les capacités d'assainissement du territoire, les zones humides, le risque inondation





Le territoire se décompose à partir de plusieurs <u>structures paysagères</u>:

- -la montagne
- -les pentes
- -le piémont
- -les plaines et fonds de vallée



Plusieurs <u>unités paysagères</u> façonnent le territoire, depuis la vallée du Rhône jusqu'au plateau de Saint-Agrève



Structures paysagères	Unités paysagères	Structures urbaines	Qualités architecturales	silhouettes
	Unités paysagères Les Boutières	-Le Cheylard est la polarité urbaine la plus importante des Boutières ; - Les villages et hameaux accrochés sur les versants parfaitement adaptés à la pente et entourés de prairies et de châtaigneraiesUne dynamique de développement urbain plutôt important sous l'influence de la ville du Cheylard, principalement situé dans les	-Des sites de terrasses remarquables, intimement liés aux bourgs et hameauxUn patrimoine bâti remarquable nécessitant une préservation des caractères urbanistiques locaux et notamment la compacité des silhouettes de bourgs (ex : Beauchastel ou encore Chalencon et Saint-Pierreville)Patrimoine bâti foisonnant des anciens moulinages le long de l'Eyrieux et de ses affluents Dans les Boutières, l'habitat rural en pierre de pays (granit, basalte ou phonolithe dans la région des sucs) domine. Les tuiles canal ou	Cinq grands types de structures de villages peuvent être identifiés. Ils correspondent à une implantation liée à la topographie du terrain, à l'orientation par rapport au soleil, à l'activité principale de ses habitants, qui a évolué avec le développement industriel des vallées :  - Les villages de pente, sont implantés selon un étagement de terrasses successives et sont fortement liés à une activité agricole et pastorale.  - Les villages de crête ou de croupe, à vocation plutôt défensive. Ce sont les villages les plus anciens. Ils rappellent des périodes très tourmentées de l'histoire de la région;  - Les villages de col, sont nichés dans un repli de la montagne. Ils s'organisent autour d'une croisée de chemins et s'étendent ensuite sur la pente, de part et d'autre du col;  - Les villages linéaires, sont plus récents et se retrouvent pour la plupart le long des vallées, sur les axes routiers. Ces villages s'étirent en longueur sur les berges de la rivière;  - Les villages de plateau, restent à vocation majoritairement agricole et
			mécaniques ainsi que les fenêtres en bois sont caractéristiques de cette architecture;  - Les maisons de rue des bourgs du Centre Ardèche présentent les mêmes caractéristiques architecturales : façades enduites, avec encadrement de fenêtre et chaîne d'angle, avec décor peint.	-Des silhouettes de bourgs remarquables, visibles depuis certains points de vue le long des routes.



### Cotech 26/01/16

Structures paysagères	Unités paysagères	Structures urbaines	Qualités architecturales	silhouettes
Pentes, plateaux	Pays de Vernoux	caractérisé par un habitat diffus : de nombreuses fermes isolées dominent les terres cultivées	urbains anciens, vecteur d'identité et d'attractivité et un patrimoine bâti remarquable de châteaux implantés	Des silhouettes de bourg préservées, maintenues lisibles par la présence de vastes espaces ouverts sur leur pourtour;  Les typologies des villages caractéristiques sont les villages de sommet (de forme circulaire) ou de crête (village-rue), ou les villages de pente (qui épouse les courbe de niveau);
Pentes	Vallées du Doux	Lamastre qui est implanté au coeur de la vallée du Doux et une polarité urbaine secondaire, aux caractéristiques davantage patrimoniales : Désaignes (également implanté au coeur de la vallée du Doux);  Une implantation humaine et une structuration bâtie exclusivement	nécessitant une préservation des caractères urbanistiques locaux et notamment la compacité des silhouettes de bourgs.  La ferme traditionnelle est constituée de grands bâtiments à l'aspect massif et adaptée à la polyculture. La pente des toits est de l'ordre de 20°. Les bâtiments sont assez grands et d'aspect massif et solide, les toits	Des silhouettes de bourgs remarquables, visibles depuis certains points de vue le long des routes : Désaignes, Nozières ou encore Empurany.



Structures paysagères	Unités paysagères	Structures urbaines	Qualités architecturales	silhouettes
Plateau	Plateau de Saint-Agrève	la plus importante à l'échelle du secteur.  Des bourgs anciens de petite taille et un habitat rural traditionnellement dispersé (présence de nombreuses fermes isolées liées aux pratiques agricoles		Des silhouettes de « bourgs linéaires » pour Saint Agrève, Mars et Devesset et de « bourg en étoile » pour St André en Vivarais.
Plaines, fonds de vallées, piémont	Frange rhodanienne	autour d'un bourg ancien regroupé dense tandis que les extensions se sont développées sur la plaine le long des axes de communication. Des villages installés dans la plaine	constitué de galets. Le toit est généralement en tuiles canal, prolongé par une génoise de deux ou trois rangs. On le trouve à l'abri du vent, qui	Des silhouettes urbaines représentative des villages médiévaux de la vallée du Rhône : d'étroites ruelles qui montent jusqu'à un éperon rocheux calcaire souvent dominé par un château ;  Sur la plaine, les villages rues sont aussi une typologie dominante ;
				34

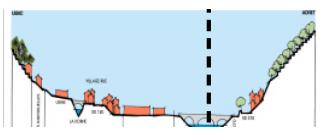
Structures paysagères		Structures urbaines	Qualités architecturales	silhouettes
Plaines, fonds de vallées, piémont	Arc Privadois	d'un point de vue résidentiel (fort desserrement des ménages, forte vacance), comparé à ses communes périphériques et à certaines communes de la basse vallée, facilement accessibles depuis la vallée du Rhône;  Des bourgs et villes implantés en fond de vallée ou à mi- pente, en	traditionnellement utilisés sont le calcaire ou encore les galets, sur les secteurs situés à proximité de l'Ouvèze ; ces roches ont toujours constitué la matière première des constructions. Elles participent à l'intégration des bâtiments dans leur environnement ;  Un patrimoine industriel riche dans la vallée mais insuffisamment mis en	Certaines silhouettes de bourg particulièrement qualitatives et lisibles depuis la RD304, comme celle de Coux ou Saint Cierge la Serre. Les silhouettes tendent à être de moins en moins lisible du fait des phénomènes de conurbation ;



### Typologie de la structure et de la morphologie urbaine

Il existe plusieurs grands types d'implantations des villes, villages sur le territoire : les villes, villages de plaine et fond de vallée, les villes et villages de pente, villes et villages situés sur les sommets et les crêtes, les villes et villages des serres/plateaux. La diversité des modes d'occupation qui se traduisent par des morphologies urbaines originelles différentes marque l'identité du territoire Centre Ardèche.

Les villes, villages de plaine et fond de vallée





VALLEE EN U.



#### Typologie de la structure et de la morphologie urbaine

### ☐ <u>Les villes, villages de pente</u>

Localisé en mi pente, la répartition du bâti est linéaire, le long d'une rue principale qui suit les courbes de niveaux. L'organisation compacte du bâti permet de s'abriter du vent. Sur ces communes existent historiquement, un étagement de la production agricole

Les villes, villages situés sur les sommets, les crêtes



#### Les villages de sommet ou de crête

Leur implantation en sommet de colline a été liée à un besoin défensif lors des périodes historiques troublées. Cette localisation a également permis de préserver les meilleures terres agricoles.





Typologie d'implantation des villes et villages

Les villes, villages situés sur les serres, plateaux

Les regroupements urbains présentent deux caractéristiques principales : les hameaux et les bourgs. Les noyaux historiques des villages se caractérisent par des morphologies compactes et une architecture spécifique. L'habitat dispersé est dominant sur ces secteurs.

Organisation type du plateau de Vernoux

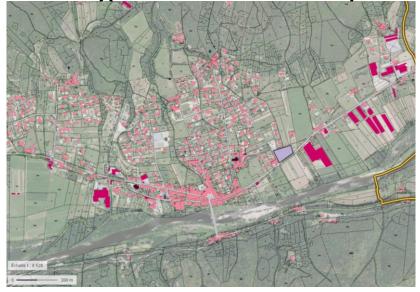




#### Typologies de morphologies urbaines des villes et villages

Les différentes typologies d'implantation des villes et villages permettent au territoire d'avoir un foisonnement de morphologies urbaines différentes dont nous distinguerons ci-dessous les principales :

Site type: Saint-Laurent-du-Pape



### ☐ Les villages « rue »

Ces morphologies se retrouvent essentiellement le long des axes de communication et des cours d'eau, pour des villes, villages qui ont davantage une fonction de passage.



#### Typologies de morphologies urbaines des villes et villages

### ☐ Les villages « tas »

Ces villages présentent un habitat groupé, de façon non-linéaire, souvent autour d'une église. La place centrale peut être l'élément de l'espace public le plus identitaire.



#### **Site type : Saint-Basile**

### ☐ Les villages « hameaux »

Ces modes d'occupation du territoire, l'habitat dispersé suit une logique de valorisation agricole du territoire. Ils se retrouvent sur les espaces plus ruraux et la dispersion est plus ou moins sensible en fonction des secteurs.



Site type : Gilhac-et-Bruzac

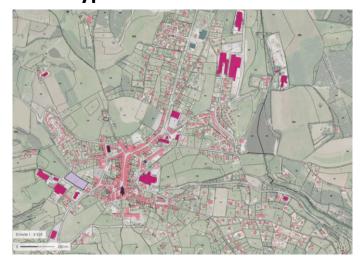
Document de travail

Typologies de morphologies urbaines des villes et villages

### ☐ Les villages « carrefours » (en X, Y)

L'organisation de la trame urbaine en X ou Y témoigne d'une position du village au carrefour de flux (personnes, marchandises). Cela témoigne d'une fonction d'échanges, et de commerces de la commune. Cette morphologie se retrouve sur les zones de plateaux, plaines.

### Site type: Vernoux-en-Vivarais



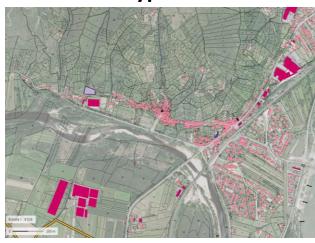


Typologies de morphologies urbaines des villes et villages

### ☐ Les fortifications, autour d'un noyau médiéval

A l'origine à fonction défensive, la trame urbaine est très souvent concentrique, semi-concentrique. Sur le point haut est présent la motte castrale. Aujourd'hui, l'urbanisation a dépassé les anciennes fortifications pour s'adapter à de nouvelles formes urbaines moins denses et consommateurs d'espaces agricoles.

#### Site type: Beauchastel



Désaignes



Document de travail

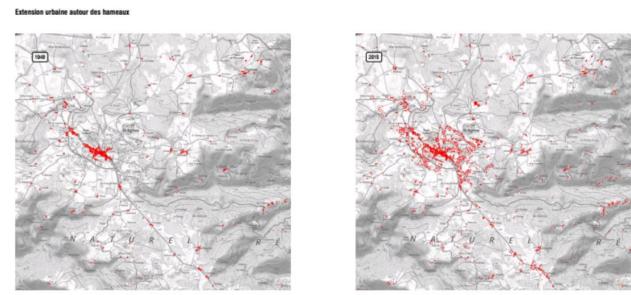


#### Une trame urbaine historique soumise à de nombreuses pressions

- Les villes et villages maillent le territoire du SCoT et expriment l'histoire (implantations défensives, commerciales, de passage, production agricole...).
- Chaque bourg, hameau constitue une pièce de l'organisation territoriale, qui permet de donner au territoire son identité et son attractivité.
- Dès le XIXe siècle, nous assistons au relâchement de la trame urbaine sous l'impulsion de deux facteurs importants : le développement des voies de communication et le développement industriel.
- Ces évolutions ont entrainés au XXe siècle une très forte augmentation des espaces urbanisés engendrant de nouvelles manières de vivre le territoire (se déplacer, habiter, consommer): le cadre de vie est menacé.

#### Une trame urbaine historique soumise à de nombreuses pressions

 Ces tendances d'évolutions se poursuivent (étalement urbain, continuums urbains, dégradations des entrées de ville, zones résidentielles, artisanales et commerciales peu soucieuses de la qualité urbaine des lieux).



Le développement d'une urbanisation diffuse sur Saint-Agrève (source : Plan Paysage en cours de réalisation)

#### étalement urbain

#### Une trame urbaine historique soumise à de nombreuses pressions



Extensions urbaines pavillonnaires diffuses sur les pentes de la vallée de l'Eyrieux à proximité du centre urbain du Cheylard : un développement urbain fait sur d'anciens secteurs de terrasses

 Perte de lisibilité par la banalisation des paysages, standardisation des formes urbaines, consommation espace.

#### De nouvelles zones résidentielles



Entrée de bourg de Mars : absence d'organisation urbaine ou de composition spatiale de l'entrée du bourg

### Des dégradations des entrées de ville, village

 Des entrées de bourgs qui se déstructurent (effacement des limites urbaines) sous l'effet d'une urbanisation pavillonnaire diffuse qui se développe en périphérie des zones construites.

Une trame urbaine historique soumise à de nombreuses pressions

Risque d'effacement des relations entre silhouette villageoise

et territoire agricole



Silhouette du bourg de Désaignes



Silhouette du bourg de Nozières



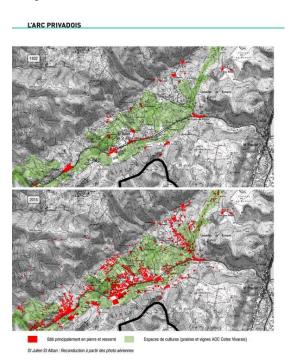




Silhouette du bourg de Vernoux en Vivarais, au milieu des espaces agricoles ouverts

Une trame urbaine historique soumise à de nombreuses pressions

### Continuums urbains =perte de lisibilité



Le Cheylard

# Zones d'activités, artisanales et commerciales





Préserver les terres et continuités agricoles, Relation silhouette villageoise et paysage, densifier Les zones bâties, adapter le développement urbain au contexte



Le Pouzin

Mais aussi des enjeux de cohérence architecturale, fonctionnelle dans le développement de l'urbanisation future

#### Vernoux







Phénomène de résidentialisation peu en relation avec les centres anciens= Quartier monofonctionnel, absence cohérence architecturale, volume bâti, Logique d'implantation...







Le Pouzin

# La suite

- Caractérisation des tissus urbains et densités urbaines
- Etude capacité densification et gisements disponibles (à partir BD OCS GE)